

École Van Meyel

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 28 novembre 2023

Pour une question d'organisation, cette réunion se tient par vidéoconférence.

Sont présents :

Représentants du Pouvoir Organisateur

Monsieur Olivier MAINGAIN
Monsieur Philippe JAQUEMYNS
Madame Stéphanie DEBATY
Madame Leila KAMOUN

Direction de l'École Van Meyel

Monsieur Nicolas Ligot

Représentants du personnel enseignant

Madame Julie Lelievre
Madame Nette Van Son
Mme Peetroons
Monsieur Bruno Lefevre

Représentant du personnel administratif et technique

Monsieur Fabrice PIRON

Représentants des parents

Madame Aurore LE GAL, présidente de l'AP
Monsieur Arno PARLANTE
Monsieur Pascal BOGAERTS

La séance est ouverte à 12 h 30

L'ordre du jour :

1 validation du précédent PV

2 parents qui restent devant l'école le matin et le soir (M Piron)

3 dossier De Noore (AP)

Point 1 : validation du PV du précédent CP

Pas de remarques.

Point 2 : Rapport d'activité

M Nicolas détail les différentes formations suivies par les équipes éducatives.

Les thèmes de différentes conférences pédagogiques en lien avec le plan de pilotage
Les formations en lien avec les nouveaux référentiels pour les enseignants de P3 et P4

Mme Kamoun fait remarquer qu'il manque une partie du rapport.

Je referai un fichier reprenant les autres informations.

Point 3 : Indice ISE de l'école

Monsieur Parlante voulait savoir si l'indice donnait accès à des écoles plus prestigieuses.

M Nicolas précise que notre indice est de 13, école dans la moyenne.

Mme Kamoun précise que selon l'indice, entre 0 et 5, l'établissement reçoit des subsides supplémentaires.

Il dépend des revenus moyens des habitants du quartier, du niveau des diplômes des parents, taux de chômage ...

Point 4 : Taux de PFAS dans l'eau de l'école Van Meyel y compris la métairie

Mme Le Gal voulait savoir s'il était possible d'avoir des informations concrètes sur la qualité de l'eau, avoir la possibilité de faire des tests pour l'école et la métairie ?

M Maingain explique que Vivaqua communique sur son site internet les résultats de leurs études, rue par rue, de la qualité de l'eau.

Vivaqua considère que nous sommes bien dessous des normes pour la région bruxelloise et donc pas de situations préoccupantes.

La commune n'est pas compétente pour réaliser les analyses de l'eau.

Mme Le Gal précise que dans le délai entre l'envoi des points et la réunion, l'information avait été trouvée sur le site de Vivaqua.

Madame Le Gal demande s'il ne serait pas possible en plus de faire place un filtre pour encore réduire d'éventuels déchets qui se trouverait dans l'eau ?

Monsieur Maingain explique que placer un filtre dans chaque établissement sans savoir le type de pollution à filtrer est très compliqué.

Point 5 : Faisabilité de mettre une ligne blanche discontinue allant de la boucherie aux bulles à verre et installation de panneaux officiels interdisant les demi-tours pour le tronçon devant l'école

Madame LE GAL demande s'il était possible de mettre une ligne blanche devant l'école pour empêcher de faire un demi-tour devant l'école ?

Monsieur Jacquemyns explique que si une telle ligne devait être placée,

- Les usagers qui viendraient du square Meudon ne pourraient donc plus entrer dans le parking (franchissement d'une ligne continue étant interdit)
- Les usagers qui sortiraient du parking ne pourraient plus remonter directement l'avenue Georges Henri

On pourrait placer un panneau C33 interdisant de faire un demi-tour sur une certaine distance.

Madame Le Gal propose d'ajouter des rondes plus fréquentes des gardiens de la paix ou de policiers à ce panneau serait efficace et dissuasif.

Monsieur Maingain explique qu'une demande auprès des gardiens de la paix d'augmenter des rondes sera faite.

Point 6 : Ronde d'agents de quartier ou de policiers pour éviter le parking sauvage à la métairie entre 8h00 et 9h00 (voitures bloquant celles qui sont garées)

Abordée au point 5

Point 7 : Consultation des comptes de l'école – consultation rétroactive possible ?

M Nicolas explique que les comptes sont consultables à tout moment avec tout de même une petite prise de rendez-vous pour une question organisationnelle auprès de Madame Murielle.

Point 8 : Parascolaire : partenariat à Vervloesem et Georges Désir avec CLL– quid de la même organisation pour Van Meyel ? + étude dirigée comme à Princesse Paola – quid de la même organisation pour Van Meyel ?

Mme Le Gal ne savait pas que Georges Désir et Princesse Paola proposent du parascolaire en anglais et en néerlandais via le CLL.

Mme Kamoun explique que ce sont des choix d'école.

M Nicolas en discutera avec Madame Déborah pour voir si elle peut s'en occuper.

Mme Kamoun propose de voir avec les directions des deux autres écoles pour avoir les contacts.

M Nicolas précise également qu'il faudra également voir ce qui est possible en termes de locaux et animateurs du CLL.

Mme Le Gal propose de trouver un petit moment pour en discuter avec M Nicolas

Point 9 : Suivi du projet du « Vert à Van Meyel »

Mme Le Gal demande où cela en est.

M Maingain explique que tout ce qui avait été demandé a été réalisé.

M Nicolas précise qu'il reste encore la toile à placer sur le préau.

M Maingain explique que les équipes du patrimoine y travaillent, mais que cela n'est pas simple. Il espère qu'une solution aura été trouvée pour le printemps.

Point 10 : Avenir de l'Ecole Van Meyel et fusion avec Prince Baudouin

M Maingain explique qu'il n'y aura pas de fusion.

Mme Le Gal explique qu'il y a des rumeurs expliquant que ce sera toujours 2 écoles, le bâtiment Van Meyel ne serait plus utilisé, etc ..

M. Maingain explique que c'est un projet de construction / rénovation des écoles Van Meyel et Prince Baudouin. 2 écoles qui méritent d'avoir des bâtiments adaptés à leurs projets pédagogiques, d'avoir un véritable réfectoire, salle de sport, salles spécifiques à certaines activités.

Une présentation sera faite au mois de janvier

Le projet est que les deux écoles soient rassemblées sur un même campus avec des espaces plus grands et des équipements communs aux deux écoles.

C'est un projet à long terme.

Il est exact que dans ce projet ; le bâtiment Van Meyel sera abandonné, bâtiment qui n'est plus adapté à l'enseignement d'aujourd'hui.

La vente du bâtiment entrera dans le financement des travaux.

M Parlante demande s'il y aura des regroupements de classes ?

M Kamoun explique qu'en toute logique, non, mais que cela dépendra du nombre d'enfants inscrits au sein de l'établissement.

M Maingain explique que l'objectif est de garder les 4 filières et donc pas de regroupements.

Les 2 écoles garderont des projets pédagogiques forts et personnels avec un projet de parascolaire en anglais qui serait obligatoire à l'inscription.

Madame Le Gal demande si l'on peut remettre le panneau « immersion » sur la devanture de l'école.

Monsieur Maingain explique qu'un nouveau panneau est prévu et sera remplacé d'ici la fin de l'année.

Monsieur Parlante demande si l'on peut recevoir le nom du cabinet d'architecte en charge du projet.

Mme Kamoun cite le cabinet : « atelier 229 »

Point 11 : Divers

Pas de points.

Fin de la réunion.